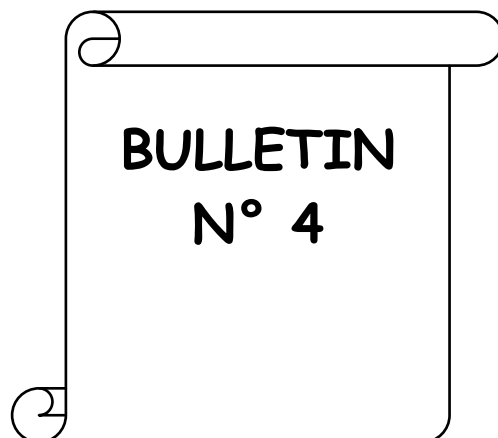




REUNION DE COMITE



MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

Pensez à consulter notre site : <http://www.cdbasket71.com>

Comité Départemental de Saône et Loire de Basket-Ball

16, Rue des Prés - BP 229 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX

☎ : 03 85 57 42 61 - ✉ : comite71basket@orange.fr

🌐 Site Internet : www.cdbasket71.com - N° Siret : 37999997200027-926C



SOMMAIRE

	PAGES
Infos Président	3 et 4
Evènementiel Sportif	5
Qualifications	5 et 6
Jeunes et Technique	6 et 7
Esprit Basket et Citoyenneté	7
C.D.O	7 et 8
Mini et Baby Basket	8
Sportive	8
<i>Fautes (annexe 1)</i>	11
Basket Ecole	9
3 contre 3	9
Basket Santé	9
Trésorerie	9
e-marque	9
Communication/Presse	10
Questions diverses	10

PROCES VERBAL

Présents : Mmes BA - BENOIT - COMMAILLE - JORDAN DE CHASSAGNY -
Mrs AYIK - BERTHEAU - BESANCON - LAUMET - MALISZEWSKI -
MARINARO - MOREAU - MORIAUX - TRAVELY - WEIDMANN.
Excusés : Mmes CAUVIN - NUGUET - Mrs BAYON - CUENOT - DUT - FEL -
HEYMANN - PRUDON - SAGASPE (*coopté*).
Invités présents : Mme BARBIER - M. VATERLAUS.
Invité excusé : M. DERAÏN

Le Président ouvre la séance en présentant le gérant de SPORT COM, Samuel GAUTHIER avec qui le Comité 71 a établi un partenariat ; à ce titre une convention a été signée ce jour.

S. GAUTHIER nous présente la société SPORT COM créé en 1999 à Nevers ; il s'agit d'une société spécialisée dans l'équipement sportif pour les comités et clubs uniquement ainsi que la vente publicitaire (textiles, objets publicitaires ...). 2 autres agences ont été ouvertes une en 2010 à Autun, et en mars 2017 à Dijon. Un effectif de 10 personnes dont il est le gérant depuis 2012, tout en faisant partie des effectifs depuis 2005. Sur l'agence d'Autun, il y a une assistante, un graphiste avec marquage à chaud et 3 commerciaux (secteur mâconnais/Bresse - secteur Bassin Minier/Charolais - secteur Chalonnais).

Il est lui-même référent du Comité et ses commerciaux s'occupent essentiellement des clubs. Sport Com est aussi le partenaire de la LBBB depuis plusieurs années ainsi que de plusieurs disciplines en Saône et Loire (pétanque, district foot, UFOLEP...). Il travaille essentiellement avec les marques Spalding et Molten et d'autres marques françaises. Il espère à travers le partenariat du Comité, renforcer son implantation dans le basket Saône et Loirien. Les commerciaux se déplacent dans tout le Département; les clubs intéressés peuvent se rapprocher du secrétariat afin de connaître les coordonnées des commerciaux. Il remercie le comité de sa confiance.

Thierry BERTHEAU nous fait part du décès de M. Maurice JANTZEN de l'ES PRISSE MACON et demande que soit observée en sa mémoire, une minute de silence. Il fait remarquer que bien que le Comité ait fêté ses 70 ans, pour autant celui-ci a perdu cette année 3 Saône et Loirien en la personne de MM. RATAJCZAK - BRIERE et JANTZEN.

Approbation des PV n°2 et 3 adoptés à l'unanimité.

Infos Président :

- Le président nous fait état du nombre de licenciés à ce jour soit 4252, soit 194 licences de moins par rapport à la saison dernière à la même date (4446).

Il informe qu'un courrier du Président Fédéral a été envoyé à tous les comités afin que ces derniers fassent un rappel aux clubs en leur indiquant que tous pratiquants basket en

club doivent être licenciés qu'ils soient loisirs, joueurs, dirigeants...il semble que la baisse de licenciés en Saône et Loire est également visible sur l'ensemble du territoire.

L'analyse faite la saison dernière doit être poursuivie cette saison.

- Thierry BERTHEAU nous fait part que Christian CUENOT est excusé ce soir puisqu'il est à la FFBB jusqu'à demain afin de rejoindre la commission territoriale/démarches clubs. A la vue de cette nouvelle charge de travail du secrétaire général, le président propose de nommer une personne en tant que secrétaire Adjoint permettant ainsi d'assister Christian CUENOT dans le fonctionnement quotidien du Comité. Ce poste prend effet ce soir et sera assuré par Nicolas BESANCON jusqu'à la fin de saison.

Alexandre LAUMET fait remarquer que dans nos statuts il n'est pas prévu de secrétaire Adjoint. Ceci étant, le Président se charge d'étudier cela. Une réunion est prévue entre les différents acteurs.

- Le Président en profite pour nous informer qu'il a également été sollicité par la FFBB pour faire partie d'un groupe de travail sur les développements et répondre aux besoins des clubs ruraux ; il assistera très prochainement à une réunion le 16 décembre à Paris. Ce qu'il faut savoir c'est que 8 comités et 4 ligues ont été sollicités. Il ne manquera pas de nous informer au prochain Comité sur la politique que la FFBB compte mener sur ces clubs ruraux sachant que la Saône et Loire au niveau recensement en compte beaucoup.

- Le Président nous fait part qu'il a assisté avec Christian CUENOT et Monique JORDAN DE CHASSAGNY (délégués des clubs) à l'assemblée Générale de la FFBB qui a eu lieu.

Monique JORDAN DE CHASSAGNY nous fait part qu'aucune question de clubs ne lui ait parvenu. Elle s'est rendue sur le stand e-marque afin de poser une question que le président de la C.Sportive lui avait transmise: "est-il possible d'avoir un fichier où il serait notifié la date et l'heure où le club envoie leur fichier". La réponse donnée est négative car ce serait trop lourd à mettre en place.

Elle a appris qu'à partir de septembre 2018 tout championnat fédéral passera en e-marque avec une nouvelle mise à jour. La particularité étant qu'il faudra obligatoirement le Wi-Fi dans la salle ; de plus la sauvegarde sera supprimée. Elle a assisté au stand e-FFBB et à la conférence des Journées d'Intérêt Général concernant les joueurs et joueuses qui ont signé la charte d'engagement (de la Nationale 3 et la Pré Nationale). Des contrôles seront faits. L'après-midi elle a assisté à l'AG Fédérale. Thierry BERTHEAU nous informe d'un fléau existant dans le monde sportif touchant plusieurs disciplines et pour laquelle une intervention a été faite à l'AG par l'association « colosse au pied d'argile ». La personne qui a créé cette association a été agressée sexuellement en tant que joueur de Rugby depuis l'âge de ses 8 ans jusqu'à ses 13 ans systématiquement dans les vestiaires par son entraîneur. Il demande aux membres du comité de porter réflexion sur ce fléau. Il félicite la bonne organisation de cette AG par nos homologues de la Loire. Des félicitations sont à adresser à Mme GAUDILLAT Michèle du Chalon BC qui a reçu la Médaille d'Or à l'AG FFBB sur proposition du CD71.

- Le président a participé à un exposé sur la Laïcité, organisé par l'association du Sport Sans Violence et du Fair-Play (ADSVFP) à Sanvignes où une vingtaine de personnes étaient présentes.

- Thierry BERTHEAU a assisté à la réunion de Bureau de la Ligue de Bourgogne qui réfléchit aux nouveaux championnats Seniors Bourgogne/Franche Comté.

Evènementiel : « 70 ans du CD 71 » : Daniel MORIAUX

Daniel MORIAUX nous fait part de son ressenti, à savoir que bien qu'il y ait eu peu de monde le public a adhéré au spectacle de par ses applaudissements. Belle prestation par l'équipe des Barjots Dunkers qui a fait participer certaines personnes du public. Toutefois certains points devront être revus pour une telle organisation notamment au vu du nombre présents il aurait fallu utiliser qu'un seul côté des tribunes ne serait-ce pour avoir un effet de masse particulièrement sur les photos, de plus la sono n'était pas bonne. Il remercie le club de B. Montceau B pour l'installation de la salle et pour le démontage des panneaux.

Michel TRAVELY pense qu'une réflexion devra être menée dans l'avenir sur des opérations où on associe les clubs sur des représentations car beaucoup ne se sont pas déplacés, ce qui est regrettable.

Nicolas BESANCON précise que nous n'avons pas eu beaucoup de clubs présents mais nous avons eu 80 % de réponses suite à la relance téléphonique du secrétariat. Toutefois, il fait remarquer que 4 clubs pour lesquels aucun des invités de celui-ci n'a répondu.

Christine BENOIT en réponse à Cynthia BA sur le choix de la date précise que peu de matchs étaient programmés à cette date et il s'agissait de matchs Seniors Région mais pour autant il est possible que les clubs aient voulu en profiter pour faire un break. De plus elle nous fait part qu'il aurait été judicieux de mettre un vidéo projecteur avec la diffusion de l'activité du comité de manière à pallier entre l'arrivée des uns et le début du spectacle ou des panneaux avec des photos.

Thierry BERTHEAU demande à ce qu'il soit noté toutes les petites remarques faites sur le retour des 70 ans de manière à prendre en compte celles-ci lors d'une prochaine manifestation et qu'à l'avenir nous puissions établir des fiches sur des éventuels problèmes de manière à pouvoir ressortir celles-ci dès lors qu'une décision a été portée.

Le Président félicite les membres du comité pour leur investissement et précise l'impact obtenu par les invitations envoyées et par la réalisation de la plaquette. Il tient à remercier plus précisément Nicolas BESANCON pour les heures passées sur la plaquette qui est une réussite totale. Il fait lecture de la réflexion de Christian CUENOT.

Thierry BERTHEAU tient à remercier le club de B. Montceau pour son implication et la Municipalité de Montceau par l'organisation d'une réunion/cocktail. Une réunion entre Daniel MORIAUX, Nicolas BESANCON et lui-même a eu lieu pour discuter du post évènementiel.

Le Président nous informe que du fait que le secrétariat a été mobilisé ces derniers jours avec les 70 ans, les plaquettes du comité ont été envoyées tardivement aux clubs.

Statuts et Règlements : Alexandre LAUMET

RAS

Qualifications : Lucien MARINARO

Lucien MARINARO nous fait le bilan sur les licences contacts établies cet été lors de la caravane du Basket. Au départ il y avait 432 fiches licences contact mais 4 fiches étaient blanches et 2 étaient doubles donc sur 426, 85 sont licenciés dans un club et 341 vont donc être saisies. Quelques soucis sur les fiches car orthographe illisible, manque

d'adresse, n°tél ... Thierry BERTHEAU demande à Lucien MARINARO d'envoyer un mail à la Ligue de Bourgogne afin que lors de la caravane du basket l'été prochain, les responsables soient plus vigilants lors des inscriptions sur les fiches ; Celles-ci n'ont pas encore été saisies étant donné que cela demande beaucoup de temps mais elles seront faites dans le temps...

Il rappelle que les Mutations se terminent au 30/11 sauf pour les mutations exceptionnelles autorisées jusqu' au 28/02.

Jeunes et Technique : Hubert DUT

En son absence, Ahmet AYIK tient tout d'abord à féliciter les sélections U13 (2005) qui ont terminé 1^{er} en garçons comme en filles au TIC à Mâcon. Très bon travail bien préparé avec le stage de Gueugnon qui a eu lieu juste avant. A ce titre, remerciements et félicitations aux dirigeants du club de Gueugnon pour la bonne organisation et l'investissement des personnes bénévoles sur la gestion des repas pour le stage.

Fabien VATERLAUS nous fait un bref compte rendu du TIC organisé sur 3 jours au niveau des garçons où la victoire a été remportée et pour les filles le niveau était faible pour tout le monde, mais une très belle surprise. Il nous informe que pour la pré-liste qui a été établie pour la sélection Bourgogne/Franche Comté (5 garçons et 5 filles) font partie des potentiels dans la liste des 20 qui sera relatée après le tournoi des étoiles qui aura lieu les 4 - 5 - 6 janvier 2018 à Voiron. Il nous fait part que lors du stage, ont été invitées les anciennes sélections 2004 garçons et filles pour faire un match. Très bien perçu, cela a permis de se retrouver d'autant que certains étaient partis au pôle et de très bons échanges entre eux sur la suite... Lucien MARINARO a participé au TIC en tant que membre de la CDO et encadrant les arbitres prévus pour les matchs et tient à souligner le calme qui y régnaient tant il n'y avait aucun parent présent. Nicolas MOREAU nous informe qu'en tant que parent il s'agit aussi pour eux d'une récompense et le fait de ne pas pouvoir les voir jouer, peut être certains parents se sont sentis un peu frustrés

En réponse à l'intervention de Nicolas MOREAU, le Président nous explique que c'est la première fois que l'on participe à cette organisation sur les sélections. Tous les comités ont donné leur accord pour travailler ensemble par rapport aux potentiels sélectionnés départementaux. Des séances en commun ont eu lieu et il a donc été décidé l'organisation du TIC; par ailleurs au COM à Mâcon il n'y a pas de gradins permettant d'accueillir du public, ni en poser. De ce fait la Saône et Loire avec la participation de Nicolas BESANCON et Fabien VATERLAUS, en précisant qu'il a été mis en place un groupe Facebook de manière à ce que les parents puissent voir les matchs en direct ainsi que toutes les infos nécessaires.

Thierry BERTHEAU nous fait part qu'une réunion a eu lieu avec d'autres comités afin que le tournoi des étoiles soit le même encore cette année.

Le Président se dit être fier des résultats de nos sélections d'autant qu'il s'agit d'un doublé et qu'il y a très longtemps que cela n'était pas arrivé en Saône et Loire.

Ahmet AYIK nous fait part que 13 animateurs sont en formation, de plus une soirée Technique est organisée le 22/11/17 à Chalon et qu'à ce jour une trentaine de personnes se sont inscrites. 2 autres actions sont en cours, à savoir le challenge benjamins (finale départementale avant le 28/02/18) et l'accompagnement des clubs dont le planning a été établi et sera transmis aux clubs. Fabien VATERLAUS propose une autre organisation du

Challenge Benjamins en demandant aux clubs de le faire seul ou en sollicitant en cas de besoin le CTF. Fabien VATERLAUS rappelle que nous sommes le seul département où le CTF se déplaçait dans les clubs.

Esprit Basket et Citoyenneté : Nicolas MOREAU

Nicolas MOREAU nous informe que la saison dernière la commission s'est essentiellement investie sur la citoyenneté de par la mise en place des brassards ; de ce fait l'Esprit Basket et sa charte a été un peu oubliée. IL semblerait que sur 15 clubs chartés, 5 clubs n'ont pas reçu leur récompense. Une réunion est prévue la semaine prochaine afin de faire le point et une remise à niveau.

Au niveau des questionnaires arbitres sur la citoyenneté, nous avons quelques retours et un point sera fait d'ici décembre mais à ce jour le retour que l'on a est sur des incivilités de coach et de délégués de club. Cynthia BA nous apprend qu'elle a eu un retour d'un arbitre comme quoi sur le Google-form l'arbitre doit justifier même s'il n'y a pas eu d'incidents. Une modification du texte sera fait en conséquent.

Nicolas MOREAU nous informe que certains clubs n'ont pas eu les panneaux qui ont été distribués lors de l'AG; Thierry BERTHEAU se charge de distribuer à ceux qui ne les ont pas eus.

C.D.O. : Cynthia BA

Cynthia BA nous fait part que 2 arbitres départementaux ont participé au TIC en plus des arbitres régionaux désignés par la Ligue.

Au niveau désignations nous avons de grosses difficultés à les faire, toutefois ce week-end le répartiteur a réussi à couvrir tous les matchs seniors prévus ainsi que tous les matchs U17 F et G aucun match U15 ne pourront être couverts en raison du week-end du 11 novembre. Au vues des pénalités reçues de la FFBB sur la charte des officiels saison 2016/2017, elle a mandaté Lucien MARINARO et elle a relevé que les clubs qui étaient amendés à 100 € sont les mêmes clubs qui ne mettent pas d'arbitres en formation. Elle ne comprend pas pourquoi le seuil minimal est à 100 € alors qu'il devrait être à 50 €. Thierry BERTHEAU lui demande de lui faire un état à ce sujet.

Lucien MARINARO nous fait état de la formation arbitre ; malheureusement cette année nous avons très peu de candidat et ceux qu'on a sont trop jeunes d'autant que cette année la FFBB a remonté l'âge à 15 ans contre 14 l'année dernière.

Les arbitres clubs vont naître de par les écoles d'arbitrages qui vont être créées tout d'abord par obligation sur les CTC, mais la Chapelle de Guinchay a demandé l'aide de la CDO pour monter sa propre école d'arbitrage. Une proposition aux clubs a été faite sur de la formation de formateur et là encore nous n'avons eu aucune réponse. Cynthia BA a une information de dernière minute à savoir que St Loup a inscrit 10 personnes, seul pôle de formation.

Cynthia BA soulève le problème que l'année prochaine nous n'aurons pas plus d'arbitres départementaux à cause de la création des arbitres club. Thierry BERTHEAU tient à soulever ce problème à la FFBB.

En ce qui concerne la formation des arbitres officiels, elle est toujours en cours puisqu'il y a des évaluations, des changements de groupes.

Monique JORDAN DE CHASSAGNY demande à Cynthia BA combien y a-t-il d'école d'arbitrage cette saison. La réponse aucune n'a encore été validée. Il est rappelé que les CTC ont jusqu'au 30 novembre pour faire valider leur école d'arbitrage.

Il a été demandé si les kits ont été reçus dans les clubs dans le cadre des Journées de l'arbitrage. Normalement toutes les informations ont été données aux clubs et ils ont dû recevoir les kits mais nous n'avons pas eu de retour.

Mini basket/ Baby basket : Christiane COMMAILLE/ Patrick WEIDMANN

Christiane COMMAILLE a vérifié les feuilles de matchs et s'est aperçue que certains joueurs (ses) n'étaient pas licencié(e)s. Une régularisation devra être faite très vite. Il demande aux clubs qu'ils doivent impérativement utiliser les Feuilles de Matchs MINI BASKET car il n'est pas possible de vérifier les quarts temps. Elle souhaiterait qu'il soit envoyé la feuille plastifiée à tous les clubs. Début décembre sera envoyé les engagements pour la 2^{ème} phase. Il y a eu quelques changements sur des équipes qui sont passées Hors catégorie.

Au niveau du Baby, rencontre avec Patrick WEIDMANN pour l'organisation du 1^{er} tournoi le 20/01/18. Un courrier sera envoyé aux clubs pour l'organisation de cette manifestation. A ce jour, Cluny s'est déjà porté candidat. Patrick WEIDMANN précise que le club de Cluny organise tous les ans un rassemblement baby.

Basket Féminin : M. Christine BENOIT

RAS

Sportive : Didier MALISZEWSKI

Fautes : cf Annexe 1 - Les Amendes (hormis la non présentation de licences) sont adoptées par le Comité.

Didier MALISZEWSKI nous fait part qu'au vu d'un engagement tardif en coupe U17F où ils étaient 5 équipes, un tirage a été fait ce soir avec certains membres de la commission sportive et membres du comité. Au niveau des amendes le compteur des fautes techniques au nombre de 4 et 1 disqualifiante sans rapport.

En qui concerne les amendes pour non présentation de licence, lors de la réunion de comité d'octobre, il avait été décidé de maintenir la gratuité sur 2 journées de championnat, or à la 3^{ème} journée (14/10/17) en seniors 32 licences n'ont pas été présentées et 28 en jeunes (21/10/17).

Didier MALISZEWSKI demande avis pour ces amendes. Christine BENOIT explique qu'il y a 2 cas de figures qui demandent une recherche; soit le club a envoyé tardivement au comité le bordereau de dépôt avec les demandes de licences pour vérification auquel cas, le comité a 10 jours pour renvoyer le carton de licence (comme le prévoit le règlement sur l'attestation signée en début de saison), soit les cartons licences ont été envoyés au-delà des 10 jours. Par conséquent le Président propose de reporter au Comité de Décembre l'approbation des amendes pour non présentation de licences afin d'établir un contrôle préalable sur les dates de réception des bordereaux de licences au comité et la date d'envoi des cartons licences. Adopté à l'unanimité.

Basket Ecole : Daniel MORIAUX

Daniel MORIAUX nous rappelle que nous allons recevoir un représentant de la FFBB en la personne de M. MALECOT concernant le Basket Ecole lors d'une réunion qui aura lieu le 20 novembre à Chalon. Cette réunion aura lieu en 2 temps : la première avec le conseiller pédagogique EPS 71 et les représentants USEP 71 de manière à découvrir ensemble les termes d'intervention, les formalités administratives afin de mettre en place une opération basket école, la deuxième réunion avec les clubs qui se seront inscrits afin de leur présenter nos objectifs vis-à-vis du basket école, les moyens à mettre en place dans l'ensemble du territoire.

3 contre 3 : Alexandre LAUMET

Alexandre LAUMET nous fait part que tous les comités de France ont reçu un appel à candidature pour l'organisation d'un tournoi central et il souhaiterait que le Comité puisse se porter candidat pour en organiser un et cette fois-ci dans le chalonais fin juin 2018. Le Président demande l'avis au comité pour l'organisation d'un tournoi 3x3 cette saison. Adopté à l'unanimité.

Alexandre LAUMET précise qu'il finalise le bilan du tournoi de juillet avec Christian CUENOT vendredi matin concernant la subvention du Conseil départemental.

Basket Santé : Virginie CAUVIN

En son absence, Ahmet AYIK nous fait part de son compte rendu sur ses actions à savoir : 1^{ère} action : Intervention du basket santé sur 3 Ulis à chalon (sur des personnes âgées) où 12 personnes étaient présentes.

La 2^{ème} action touchera des enfants en situation de handicap, à cet effet, une réunion est programmée avec le Président du CD71 et le comité départemental du sport adapté afin de voir comment pouvons-nous mettre en place une convention avec eux.

Thierry BERTHEAU nous informe qu'un dossier de subvention est demandé pour ces actions.

Trésorerie : Monique JORDAN DE CHASSAGNY

La trésorière nous informe que les virements sont bien en place, seuls 2 clubs ont voulu quelques explications. Elle demande à tous les membres du comité si toutes les notes de frais lui ont été adressées de manière à ce qu'elle procède au règlement. Elle a quelques soucis concernant les notes des entraîneurs de la CJT qui ne les transmettent pas.

Elle nous fait part que la FFBB a transmis plus tôt par rapport à la saison dernière les pénalités de charte des officiels.

e-marque : référente Monique JORDAN DE CHASSAGNY

Monique JORDAN DE CHASSAGNY a eu un contact du club de MATOUR qui cherchait une mise à jour car il organisait une formation e-marque en fin de semaine. Elle fait remarquer que dans la Loire l'e-marque n'est pas obligatoire.

Communication/Presse : Nicolas BESANCON/Rémy DERAIN

Nicolas BESANCON nous informe que nous avons effectué une grosse mise à jour du site et dorénavant il existe un calendrier; à ce titre un flash infos va être envoyé aux clubs.

Questions diverses :

- Monique JORDAN DE CHASSAGNY demande quelques explications concernant le courrier qui a été envoyé aux clubs concernant le contrôle de la charte d'engagement et le statut CF/PN.
- Monique JORDAN DE CHASSAGNY demande à ce qu'il soit créé une fiche sur tout ce qui se vote en réunion de manière à avoir une traçabilité au fil des ans sans avoir à revenir sur les comptes rendus.
- M.Christine BENOIT fait le point des courriers/mails reçus au comité et pour lesquels nous n'avons pas répondu.
- M.Christine BENOIT nous informe que la FFBB a octroyé au club de l'ES Prissé Mâcon qui était candidat, les $\frac{1}{4}$ de finale et $\frac{1}{2}$ finale du Trophée Coupe de France Seniors Masculins les 31 mars et 1^{er} avril 2018.

La séance est levée à 22h45.

Prochaine réunion de Comité le Mercredi 13 Décembre 2017.

LA SECRETAIRE DE SEANCE
MC. BENOIT



LE PRESIDENT DU CD71
T. BERTHEAU



FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES SAISON 2017/2018 - CD 71

ANNEXE 1

CLUB	NOM	PRENOM	N°LICENCE	DATE	FAUTE	N° MATCH	CATEGORIE	PV	SUSPENDU
ELAN CHALON	DEFONTAINE	LOUIS	BC034575	14/10/2017	T	2004	U15M	08-nov-17	
ELAN CHALON	GOUX	QUENTIN	VT 982321	22/10/2017	T	5002	LAFORET	08-nov-17	
LE CREUSOT	DJEMAI	MEISSANE	BC030136	21/10/2017	D S/R	2607	U15FC	08-nov-17	
ST MARTIN	VERMEIL	LOIC	VT971282	21/10/2017	T	4002	TRUCHOT	08-nov-17	
ST VALLIER	FAUSTMANN	RICHARD	VT680388	21/10/2017	T	5008	LAFORET	08-nov-17	